



**Baie**  
du-Febvre

# Politique Municipalité Amie des Aînés 2023-2027

Municipalité de Baie-du-Febvre



Ce document a été rédigé en **2023**.

Mis à jour à partir de la Politique MADA rédigée en 2018 par Madame Nancy Martel, chargée de projet, Les Autres Communications.

Coordination, recherche, rédaction, correction et mise en page : Madame Marie-Noëlle Lavertu, adjointe à la direction, Municipalité de Baie-du-Febvre.

Toute reproduction de ce document est interdite sans le consentement de la Municipalité de Baie-du-Febvre.

@ 2023 Tous droits réservés

## **Avertissement de Statistique Canada**

### **Arrondissement aléatoire**

Tous les chiffres présentés dans les totalisations du recensement font l'objet d'un arrondissement aléatoire, qui consiste à transformer les chiffres bruts en chiffres arrondis aléatoirement. Cette mesure réduit les risques de divulgation de l'identité des répondants dans les totalisations. Tous les chiffres sont arrondis à un multiple de 5, ce qui signifie que tous les chiffres se termineront par un 0 ou par un 5.

# Table des matières

<b>MOT DU MAIRE</b>	<b>5</b>
<b>MOT DE L'ÉLUE RESPONSABLE DES DOSSIERS AÎNÉS</b>	<b>6</b>
<b>MEMBRE DU COMITÉ DE PILOTAGE MADA DE BAIE-DU-FEBVRE</b>	<b>7</b>
<b>CONTEXTE</b>	<b>8</b>
<b>LES AÎNÉS DE BAIE-DU-FEBVRE</b>	<b>10</b>
<b>Tendances démographiques générales</b>	<b>10</b>
<b>Les aînés</b>	<b>10</b>
<b>Situation socioéconomique</b>	<b>11</b>
<b>VIEILLIR À BAIE-DU-FEBVRE</b>	<b>13</b>
<b>Lieux d'habitation disponibles</b>	<b>13</b>
<b>Services locaux et régionaux</b>	<b>14</b>
<b>LA POLITIQUE DES AÎNÉS DE BAIE-DU-FEBVRE</b>	<b>19</b>
<b>Les fondements de la politique</b>	<b>19</b>
<b>Définition d'un aîné</b>	<b>19</b>
<b>Les principes directeurs et valeurs</b>	<b>19</b>
<b>Principes liés au vieillissement actif</b>	<b>20</b>
<b>Les champs d'action</b>	<b>20</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>21</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>22</b>
<b>REMERCIEMENTS, CRÉDITS PHOTOS, PARTENAIRES ET SOUTIEN</b>	<b>23</b>

# Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,



Je suis très heureux de vous présenter, au nom du conseil de la Municipalité de Baie-du-Febvre, la mise à jour de notre politique Municipalité amie des aînés (MADA). Cette démarche s'inscrit dans la continuité de notre première politique MADA, qui a permis de mettre en place de nombreuses actions pour améliorer la qualité de vie des aînés à Baie-du-Febvre. En faisant la mise à jour de notre politique et du plan d'action qui en découle et qui couvre les cinq prochaines années, nous prenons l'engagement officiel d'offrir une qualité de vie optimale aux aînés de notre municipalité, conformément aux besoins exprimés lors des consultations publiques réalisées auprès de ces derniers. Nous espérons qu'avec l'application de notre politique et la mise en œuvre de notre plan d'action, nous contribuerons à favoriser un vieillissement actif et dynamique au cœur de notre municipalité.

Neuf champs d'action sont identifiés dans notre politique, soit :

- Respect et inclusion sociale;
- Loisirs;
- Participation sociale;
- Habitat et milieu;
- Sécurité;
- Santé et services sociaux;
- Transports et mobilité;
- Information et communication;
- Espaces extérieurs et bâtiments.

En terminant, je remercie sincèrement les membres du comité consultatif MADA de Baie-du-Febvre pour leur travail assidu, ainsi que Mme Marcelle Trottier, conseillère municipale responsable des dossiers aînés, et Mme Marie-Noëlle Lavertu, adjointe à la direction à la Municipalité de Baie-du-Febvre, pour leur implication. Offrir un environnement adapté pour la population vieillissante en devenant une municipalité Amie des aînés, c'est aussi cela, *Voler vers l'avenir*.

**Claude Lefebvre**, Maire de Baie-du-Febvre

## Mot de l'élue responsable des dossiers aînés

En tant que conseillère municipale, je crois fermement que l'épanouissement de nos aînés est l'un des fondements d'une communauté vivante et forte. C'est toute la population qui en bénéficie.



La mise à jour de notre politique MADA a permis de consulter à nouveau les personnes âgées de Baie-du-Febvre. Les besoins et les points de vue exprimés par chacun des participants ont été considérés afin d'élaborer et de mettre en place un plan d'action concret, à l'image des personnes de chez nous. Nous désirons exprimer collectivement notre volonté d'offrir des services adaptés au mieux-être de tous ceux et celles qui ont choisi de vivre et de s'épanouir dans notre Municipalité, parce que nous choisissons une communauté inclusive et diversifiée pour le bénéfice de tous.

Offrir un environnement sécuritaire et accueillant. Favoriser un mode de vie actif en offrant des services appropriés aux personnes vieillissantes.

Supporter les plus vulnérables et encourager les initiatives leur permettant de vivre à leur domicile. Penser et agir *aînés* afin que Baie-du-Febvre soit adaptée pour toutes les étapes de la vie. Voilà notre vision d'avenir!

A handwritten signature in blue ink that reads "Marcelle Trottier".

**Marcelle Trottier**, Conseillère municipale responsable des dossiers aînés

Madame **Marcelle Trottier**

Conseillère municipale responsable des dossiers aînés

Madame **France Côté**

Citoyenne aînée de Baie-du-Febvre

Madame **Claire Lefebvre**

Citoyenne aînée de Baie-du-Febvre

Madame **Catherine Carignan**

Organisatrice communautaire, Direction de santé publique et responsabilité  
populationnelle, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la  
Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Madame **Annick Chamberland**

Kinésiologue prévention – promotion, Direction de santé publique et  
responsabilité populationnelle, Centre intégré universitaire de santé et de  
services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Madame **Marie-Noëlle Lavertu**

Adjointe à la direction, Municipalité de Baie-du-Febvre

Le visage de la société a changé. Les transformations démographiques sont visibles et concrètes. Le vieillissement de la population est un enjeu mondial devenu incontournable et les municipalités sont en première ligne pour tenter de répondre à tous ces nouveaux besoins, qui se sont manifestés encore davantage pendant et après la pandémie de COVID-19.

La première politique MADA de la Municipalité de Baie-du-Febvre ainsi que le plan d'action qui en découlait ont été adoptés en avril 2018, ce qui a permis, entre 2018 et 2020, de réaliser plusieurs actions concrètes pour favoriser le bien-être des aînés. En 2020, la Municipalité de Baie-du-Febvre a entrepris le travail de mise à jour de la politique MADA et du plan d'action, avec le soutien financier du ministère du Secrétariat aux aînés (Ministère de la Santé et des Services sociaux).

Le programme Municipalités amies des aînés a été mis en place par le Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec en 2008. Il vise à encourager le vieillissement actif des aînés au sein de leur communauté et permet de prendre un temps de réflexion avec la population afin de comprendre de quelle manière l'administration municipale peut aménager et adapter ses structures et ses services afin d'accueillir la population vieillissante.

Suite à l'obtention de l'aide financière du Secrétariat aux aînés en 2021, la Municipalité a créé un comité de pilotage composé de citoyens engagés dans leur communauté et de professionnels œuvrant dans des domaines liés aux aînés. Les rencontres du comité ont débuté et différentes étapes ont été réalisées au fil des mois pour en arriver à cette version à jour de la politique MADA, accompagnée d'un plan d'action qui répond aux besoins



exprimés par les aînés lors de la consultation publique réalisée en novembre 2021. Ce sondage s'adressait à tous les aînés de 50 ans et plus de Baie-du-Febvre afin de connaître leur réalité et leurs besoins. Les nombreuses réponses reçues nous ont permis de connaître le point de vue, les préoccupations, les suggestions et la vision d'avenir des citoyens de plus de 50 ans.

La volonté des élus municipaux est d'améliorer constamment le milieu de vie de tous les citoyens de Baie-du-Febvre et de faire en sorte que la Municipalité soit un environnement de vie où il est possible d'être bien à toutes les étapes de sa vie.



## Tendances démographiques générales

Au moment du recensement de 2021 de Statistique Canada<sup>1</sup>, la population globale de la municipalité de Baie-du-Febvre s'élève au total à 961 personnes (505 hommes et 450 femmes).

La population de Baie-du-Febvre a diminué de 2,7 % depuis 2016; elle avait diminué de 2,2 % entre 2011 et 2016.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE BAIE-DU-FEBVRE DEPUIS 25 ANS					
1996	2001	2006	2011	2016	2021
1 196	1 135	1 063	1 010	988	961

L'âge moyen de la population se situe à 45,8 ans, soit 45,3 ans pour les hommes et 46,5 ans pour les femmes. L'âge médian de la population est de 50,4 ans, soit 48,8 ans pour les hommes et 51,6 ans pour les femmes.

## Les aînés

Toujours selon le recensement de 2021, la population âgée de plus de 50 ans qui nous concerne dans le cadre de la démarche MADA s'élève à 480 personnes, soit plus ou moins 235 hommes et 235 femmes.

Le groupe de personnes âgées de plus de 50 ans représente 49,94 % de la population de la municipalité de Baie-du-Febvre.

<sup>1</sup> **Statistique Canada**, « Profil du recensement : Recensement de la population de 2021 », 2021, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0&DGUIDlist=2021A00052450100&SearchText=Baie%2Ddu%2DFebvre>.

On estime que, d'ici 2061, les personnes âgées de plus de 65 ans ou plus représenteront au Québec près de 3 millions de personnes. Près de trois personnes sur dix seront âgées de 65 ans ou plus en 2061<sup>2</sup>.

<b>BAIE-DU-FEBVRE – RECENSEMENT DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE – 2021</b>			
<b>Âge</b>	<b>Total</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
50-54 ans	65	30	35
55-59 ans	100	50	45
60-64 ans	90	40	45
65-69 ans	75	45	30
70-74 ans	55	35	25
75-79 ans	35	10	25
80-84 ans	30	15	15
85-89 ans	25	10	15
90-94 ans	5	0	5
95 ans et +	0	0	0

L'espérance de vie à la naissance poursuit sa progression et s'établit au Québec, en 2016, à 80,8 ans chez les hommes et à 84,5 ans chez les femmes<sup>3</sup>. En 1971, un homme québécois avait l'espérance de vie de 69 ans et celle d'une femme québécoise était de 76 ans.

### **Situation socioéconomique**

Le revenu total moyen de la population globale de Baie-du-Febvre en 2020 se situe à 35 400 \$ après impôts (38 600 \$ pour les hommes, 31 900 \$ pour les femmes<sup>4</sup>). Pour la même

<sup>2</sup> **Ministère de la Famille – Gouvernement du Québec**, « Les aînés du Québec : Quelques données récentes, deuxième édition », <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>, 2018, p. 9.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 8.

<sup>4</sup> **Statistique Canada**, « Profil du recensement : Recensement de la population de 2021 », 2021, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp->

année, dans l'ensemble de la MRC Nicolet-Yamaska, le revenu total annuel moyen est de 37 240 \$ après impôts (40 040 \$ pour les hommes, 34 400 \$ pour les femmes<sup>5</sup>).

Selon le recensement de 2021, 29 % des personnes âgées de 65 ans et plus à Baie-du-Febvre étaient en situation de faible revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)<sup>6</sup>. Cette mesure de faible revenu était établie en 2021 à 27 352 \$ pour une personne seule et à 38 682 \$ pour deux personnes.

Pour ce qui est du marché du travail, selon l'Institut de la statistique du Québec, le taux de travailleurs de 55 à 64 ans en 2021 était de 58,2 (62,6 hommes et 54,8 femmes<sup>7</sup>). En 2021, il y avait 170 600 travailleurs de plus de 56 ans au Québec, représentant 4 % des personnes en emploi. 56 % des personnes âgées en emploi travaillent à temps plein et c'est chez les 65 ans et plus qu'il y a la plus grande proportion de travailleurs autonomes (37 % des personnes en emploi<sup>8</sup>). L'âge moyen de la prise de retraite se situait quant à lui à 63,7 ans au Québec (64,8 ans pour les hommes, 62,2 ans pour les femmes). Depuis 2006, les québécois et les québécoises ont tendance à prendre leur retraite de plus en plus tard<sup>9</sup>.

---

pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0&DGUIDlist=2021A00052450100&SearchText=Baie%2Ddu%2DFebvre.

<sup>5</sup> **Statistique Canada**, « Profil du recensement : Recensement de la population de 2021 », 2021, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=nicolet%2Dyamaska&DGUIDlist=2021A00032450&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0>.

<sup>6</sup> *Ibidem*.

<sup>7</sup> **Institut de la statistique du Québec**, « Les indicateurs de l'occupation et de la vitalité des territoires : Taux de travailleurs des 55 à 64 ans », 2 mars 2023, [https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/emploi\\_02.pdf](https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/documents/emploi_02.pdf).

<sup>8</sup> **Institut de la statistique du Québec**, « Portrait des personnes âgées au Québec », mai 2023, <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/portrait-personnes-ainees-quebec.pdf>.

<sup>9</sup> *Idem*.

# Vieillir à Baie-du-Febvre

Dans la Municipalité de Baie-du-Febvre, les citoyens habitent leur domicile longtemps. Le voisinage et l'entraide sont fréquemment identifiés comme étant des particularités favorisant le maintien à domicile. Cette proximité et cette connaissance de son voisinage contribuent au soutien et au sentiment d'appartenance des personnes qui, en prenant de l'âge, sont rassurées par le fait qu'elles ne sont pas anonymes dans leur communauté et qu'elles ont un réseau sur lequel s'appuyer.

« *Tout le monde se connaît par son nom* » est une expression que l'on entend très régulièrement dans une municipalité telle que Baie-du-Febvre. Les personnes consultées se sentent en sécurité dans leur environnement. Elles apprécient la quiétude, la nature, la proximité de la famille, des enfants et des petits-enfants, des voisins de longue date...



Le dynamisme de la Municipalité et les diverses activités communautaires et récréatives organisées tout au long de l'année font partie des qualités reconnues de Baie-du-Febvre. Les résidents sont très impliqués et participent en grand nombre dans une mixité intergénérationnelle appréciable.

## Lieux d'habitation disponibles

Bien que la majeure partie des résidents de 50 ans et plus habitent toujours leur maison privée, Baie-du-Febvre a sur son territoire un Office municipal d'habitation (OMH) comprenant dix logements. À la suite d'une entente favorisant le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie, ces dernières peuvent maintenant demeurer dans leur milieu de vie, dans leur région.

On retrouve aussi à Baie-du-Febvre une coopérative d'habitation, les Résidences Sieur Lefebvre, qui met à la disposition des résidents de Baie-du-Febvre et des environs un complexe résidentiel locatif de douze logements. Certains services sont offerts et le Programme de supplément au loyer est accessible aux locataires selon certains critères d'admissibilité.

## Résidences Sieur Lefebvre



## Office municipal d'habitation



### Services locaux et régionaux

Considérant le nombre de résidents de Baie-du-Febvre, il y a une variété intéressante d'activités et de services offerts aux citoyens âgés de la Municipalité. Des organismes et des organisations dédiés aux aînés ainsi que des représentants aînés sont présents au cœur des différentes structures administratives et décisionnelles de la Municipalité et de la grande région de la MRC Nicolet-Yamaska.

### Services locaux

#### Habitat :

- Les Résidences Sieur Lefebvre;
- Office municipal d'habitation (OMH).

### **Inclusion sociale :**

- Élu(e) responsable des dossiers aînés;
- Corporation de développement communautaire de Baie-du-Febvre ;
- Conseil municipal de Baie-du-Febvre;
- Comité du Centre communautaire de Baie-du-Febvre.

### **Participation et engagement social :**

- AFÉAS de Baie-du-Febvre;
- Club FADOQ de Baie-du-Febvre;
- Conseil de la Fabrique, paroisse de l'Assomption-de-la-Vierge-Marie;
- Club de pétanque;
- Les Elles de Baie-du-Febvre;
- Club Optimiste de Baie-du-Febvre;
- Challenge 255;
- Rodéo 255;
- Les Loisirs de Baie-du-Febvre;
- Noël du pauvre;
- Bibliothèque de Baie-du-Febvre (bénévolat);
- Club de tricot de Baie-du-Febvre;
- Les Jeudis en chanson.

### **Espaces extérieurs et bâtiments municipaux :**

- Centre communautaire de Baie-du-Febvre;
- Bibliothèque de Baie-du-Febvre;
- Théâtre Belcourt;
- Terrains de pétanque intérieurs;
- Terrains de tennis extérieurs;
- Patinoire couverte;
- Parc des Générations;
- Parc du Tricentenaire;



- Parc des Loisirs;
- Centre multifonctionnel;
- Terrain de volleyball;
- Hôtel de ville de Baie-du-Febvre.

**Communication et information :**

- Bulletin municipal *La Voie de Baie-du-Febvre*;
- Site internet de Baie-du-Febvre;
- Page Facebook de la Municipalité de Baie-du-Febvre.



**Services régionaux**

**Habitat :**

- Association des locataires des Bois-Francs Inc.;
- Centre d'hébergement de Nicolet (Nicolet);
- Résidence Le Havre du Faubourg (Nicolet);
- Résidence Jeanne-L'Archevêque (Nicolet);
- Résidence Chambertin (Nicolet);
- Résidence Bois de rose (Nicolet);
- Villa Saint-Charles (Sainte-Perpétue);
- Résidence Au Cœur des Aînés (Saint-Célestin);
- Résidence des Acadiens (Bécancour);
- Office d'habitation Nicolet-Yamaska (Nicolet);
- Résidence Lucie Guévin (Nicolet);
- Résidence St-Joseph (Nicolet).

**Transport :**

- Mobilité Nicolet-Yamaska (transport en commun et transport adapté);
- Bougie Bus Inc. (Nicolet);

- Centre d'action bénévole du Lac-Saint-Pierre (service d'accompagnement pour rendez-vous médicaux);
- Service de taxi.

**Inclusion sociale :**

- Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec;
- Table de concertation des personnes âgées de Nicolet-Yamaska;
- FADOQ du Centre-du-Québec.

**Participation et engagement social :**

- Centre d'action bénévole du Lac-Saint-Pierre;
- Club de bridge (Pierreville);
- Festivals (Festival du cochon, Festival country, etc.);
- Cours de danse (Saint-François);
- Club de quilles (Pierreville);
- Tirs de tracteurs (La Visitation-de-Yamaska);
- Association des retraités en enseignement.

**Communautaire et santé :**

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec;
  - Centre Christ-Roy (Nicolet);
  - CLSC des Filles de la Sagesse (Nicolet);
  - CLSC Lucien-Shooner (Pierreville);
  - CHSLD Nicolet;
- Coopérative de solidarité d'aide domestique La Maisonnée Nicolet-Yamaska;
- Société Alzheimer Centre-du-Québec;
- Parkinson Centre-du-Québec Mauricie;
- Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin;
- Association des personnes handicapées de Nicolet-Yamaska;
- Association des personnes proches aidantes de Bécancour-Nicolet-Yaska;

- Regroupement pour la défense des droits sociaux de la région de Nicolet;
- Société canadienne de la sclérose en plaques section Centre-du-Québec;
- Comité des usagers de l'hôpital de Nicolet;
- Centre d'hébergement Lucien-Shooner (Pierreville);

**Communication et information :**

- Le Courrier Sud;
- L'Annonneur;
- Le Nouvelliste;
- CKBN 90,5 FM;
- Feuillet paroissial.



# La politique des aînés de Baie-du-Febvre

## Les fondements de la politique

Cette politique se veut un outil de référence pour les élus, le personnel administratif municipal et les partenaires du milieu intéressés à modifier ou à instaurer des infrastructures ou des services adaptés à la réalité quotidienne des aînés.

Les champs d'action de même que les objectifs et les actions qui s'y rattachent sont les résultats des constats priorités. Ces derniers nous amèneront à modifier certaines pratiques courantes et à approfondir nos réflexions concernant l'amélioration et l'avenir de la Municipalité.

## Définition d'un aîné

Un aîné est une personne plus âgée qui possède un bagage de vie social et personnel, accumulé au fil des ans. Il s'agit d'un citoyen actif contribuant à sa collectivité, à la mesure de ses capacités.

## Les principes directeurs et les valeurs

Afin de guider les différents intervenants municipaux dans le processus décisionnel, 5 principes directeurs seront appliqués par la Municipalité dans ses différentes interactions avec les aînés :

- Favoriser le maintien à domicile des personnes qui avancent en âge;
- Créer et maintenir un environnement intergénérationnel;
- Varier et renouveler l'offres d'activités sociales, sportives et culturelles;
- Intégrer les aînés dans les différents processus de décision;
- Maintenir et améliorer les communications avec les aînés (offre de services, ressources, etc.).

Ce faisant, la Municipalité de Baie-du-Febvre continuera à mettre de l'avant les valeurs qui guident sa démarche MADA : **accueil, communication, écoute** et **intégration**.

## Principes liés au vieillissement actif

La démarche MADA s'inspire de la vision de vieillissement actif prônée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette vision « consiste à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse<sup>10</sup> ». Les trois piliers du vieillissement actif sont ainsi la santé, la sécurité et la participation. Ces piliers, dans le cadre de la démarche MADA, se déclinent en neuf champs d'action qui ont tous été retenus par Baie-du-Febvre dans sa politique 2023-2027.

## Les champs d'action

Neuf champs d'action ont été utilisés comme base de travail dans le cadre de la démarche MADA, et les neuf axes ont été retenus suite à la consultation publique réalisée auprès des aînés.



À travers ces axes d'intervention, différentes actions seront mises en œuvre dans le plan d'action 2023-2027 (voir annexe 1) afin de répondre aux besoins et aux préoccupations des aînés de Baie-du-Febvre.

<sup>10</sup> **Ministère de la Santé et des Services sociaux**, « Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés – 2<sup>e</sup> édition », 2020, p. 3.

# Conclusion

La mise à jour de la politique MADA et l'élaboration de ce nouveau plan d'action ont soulevé beaucoup d'enthousiasme et de participation citoyenne. Cet outil, porteur d'actions pour améliorer la qualité de vie des résidents âgés, sera au cœur des processus municipaux.

Au cours des cinq prochaines années, le comité de suivi MADA, en collaboration avec les élus et la direction de la Municipalité, assureront le suivi essentiel quant aux enjeux priorités dans le plan d'action afin d'obtenir les résultats souhaités.

Chaque citoyen de Baie-du-Febvre est invité à participer et à mobiliser son entourage afin de contribuer à la réalisation de ces actions. Chaque petit geste et chaque prise de conscience individuelle peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie de nos âgés et de faire de l'ensemble de la collectivité un environnement sans cesse meilleur, pour tous et pour toutes.



# Références

Statistique Canada

Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Société d'aide au développement des collectivités de Nicolet-Bécancour (SADC)

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Municipalité de Baie-du-Febvre

MRC de Nicolet-Yamaska

CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec

Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec

Table de concertation des personnes âgées de Nicolet-Yamaska

Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)

Office municipal d'habitation du Québec

Vitrine sur le vieillissement, Gouvernement du Québec

Secrétariat aux aînés, Ministère de la famille

Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ)

**Pour consulter les différents documents produits au cours de la démarche MADA, vous pouvez visiter le site internet de la municipalité au [www.baie-du-febvre.net](http://www.baie-du-febvre.net).**

# Remerciements

Le Conseil municipal de Baie-du-Febvre tient à remercier tous ceux et celles, individus et organismes, qui ont généreusement participé à l'une ou l'autre des étapes de cette démarche menant à la mise à jour de la politique MADA de Baie-du-Febvre.

## CRÉDITS PHOTOS

Monsieur Rosaire Lemay

Municipalité de Baie-du-Febvre

Banque de photos Canva

## EN PARTENARIAT AVEC :



En partenariat avec :





**Baie**  
du-Febvre